Envoyé en préfecture le 15/05/2025
Reçu en préfecture le 15/05/2025
Publié le
ID : 007-200073096-20250514-DEL_2025_288-DE

D'ARDÈCHE EN HERMITAGE
ARCHE Agglo

Département de l'Ardèche

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'AGGLOMERATION

Séance du 14 mai 2025

Nombre de membres	
Afférent au CC	En exercice
70	70
Présent	Votant
46	52

Date de convocation
7 mai 2025

Finances – Fonds de concours à la commune de Gervans pour les travaux route des Creux

N° de la délibération
2025-288

Secrétaire de séance :
Laëtitia BOURJAT

Le 14 mai 2025 à dix-huit heures trente,
Le Conseil de la Communauté d'Agglomération ARCHE Agglo s'est réuni à la salle La Fabrique à Larnage sous la présidence de Monsieur Frédéric SAUSSET.

Présents : MM. Xavier ANGELI, Pascal BALAY, Paul BARBARY, Laurent BARRUYER, Pascal BIGI, David BONNET, Mme Laëtitia BOURJAT, MM. Michel BRUNET, Patrick CETTIER, Pascal CLAUDEL, Mme Delphine COMTE, MM. Thierry DARD, Serge DEBRIE, Mme Christèle DEFRANCE, MM. Yann EYSSAUTIER, Bruno FAURE, Mmes Valina FAURE, Christiane FERLAY, M. Gilles FLORENT, Mme Béatrice FOUR, M. Claude FOUREL, Mmes Annie FOURNIER, Isabelle FREICHE, M. Michel GOUNON, Mmes Laurence HEYDEL-GRILLERE, Elisabeth JUNIQUE Marie-Claude LAMBERT, M. Gilbert LA RUSSA, Mme Danielle LECOMTE, MM. Jean-Michel MONTAGNE, Jean-Louis MORIN, Mmes Stéphanie NOUGUIER, Sandrine PEREIRA, M. Jacques POCHON, Mmes Isabelle POUILLY, Nathalie RAZE, Ingrid RICHIOUD, MM. Gérard ROBERTON, Alain SANDON, Frédéric SAUSSET, Mme Anne SCHMITT, MM. Pascal SEIGNOVERT, Bruno SENECLAUZE, Marc SIMONEL, Roger VOSSIER, Jean-Christophe WEIBEL.
Excusés : M. Guy CHOMEL (pouvoir à M. Danielle LECOMTE), M. Denis DEROUX (représenté par son suppléant M. Marc SIMONEL), Mme Annie GUIBERT (pouvoir à M. Bruno SENECLAUZE), M. Emmanuel GUIRON (pouvoir à M. Xavier ANGELI), M. Laurent MAILLARD (pouvoir à Mme Nathalie RAZE), M. Pierre MAISONNAT (pouvoir à Mme Ingrid RICHIOUD), M. Régis REYNAUD (représenté par son suppléant M. Gilbert LA RUSSA), M. Jean-Louis WIART (pouvoir à M. Frédéric SAUSSET), M. Xavier AUBERT, M. Jean-Louis BONNET, Mme Lyliane BURGUNDER, Mme Véronique BLAISE, Mme Amandine DEYGAS, Mme Myriam FARGE, Mme Muriel FAURE, M. Patrick FOURCHEGU, M. Michel GAY, M. Pierre GUICHARD, Mme Isabelle GUILLIAUMET, M. Fabrice LORIOT, Mme Christelle MARION, Mme Agnès OREVE, M. Charles-Henri RIMBERT, M. Vincent ROBIN, Mme Mélanie ROZENAC, M. Jean-Paul VALLES.

Vu la loi 2004-809 du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales, permettant aux établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre de verser un fonds de concours aux communes membres, après délibérations concordantes du Conseil d'Agglomération et des conseils municipaux concernés ;

Vu la délibération n° 2021-351 du 7 juillet 2021 approuvant les grands principes d'attribution des fonds de concours à ses communes membres ;

Vu la délibération n°2024-379 du 11 juillet 2024 approuvant le règlement d'attribution des fonds de concours aux communes ;

Vu la délibération n° 2025-286 du 14 mai 2025 approuvant l'avenant au règlement d'attribution des fonds de concours aux communes ;

Vu la délibération n°2025-19 du 9 avril 2025 de la commune de Gervans sollicitant l'attribution d'un fonds de concours de 50 000 € concernant les travaux de la route des Creux pour un montant total de 131 983€HT. La charge nette de la commune est 131 983€ ;

Envoyé en préfecture le 15/05/2025
Reçu en préfecture le 15/05/2025
Publié le
ID : 007-200073096-20250514-DEL_2025_288-DE

Considérant l'inscription des crédits au budget 2025 au chapitre 204 (opération 1006) du budget principal ;

Considérant l'avis favorable du bureau du 30 avril 2025 ;

Après en avoir délibéré à :

- 52 Voix pour
- 0 Voix contre
- 0 Abstention

Le Conseil d'Agglomération :

- **APPROUVE** le versement d'un fonds de concours de 50 000€ à la Commune de Gervans concernant les travaux de la route des Creux.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus.
Tous les membres présents ont signé au registre.
Pour extrait certifié conforme,
Mercurol-Veaunes, le 14 mai 2025.

Signé électroniquement par : Frédéric SAUSSET
Date de signature : 15/05/2025
Qualité : Le président ArcheAgglo